Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Cabinet **Misson défense** **78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Instruction technique** **CAB/MD/2014-506** **27/06/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Formations « Intelligence Economique » de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN): Candidatures

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DGPAAT BUREAU DE L'UNION EUROPEENNE ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ETABLISSEMENTS PUBLICS-OFFICES DELEGUES DE ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE

Résumé : L'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) sous tutelle du Premier ministre a notamment pour mission de réunir des responsables de haut niveau appartenant à la fonction publique, aux armées et aux autres secteurs d'activité de la Nation pour leur permettre, autour d'un thème précis, d'approfondir leur connaissance des questions de défense, de politiques étrangères et d'économie de défense au travers de conférences, de missions d'études et de débats contradictoires. Ces problématiques ne traitent pas que de la défense militaire et civile, elles abordent de plus en plus la défense économique et les relations internationales. Il est important que le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt y soit bien représenté.

Les sessions thématiques « intelligence économique » s'inscrivent dans une logique d'anticipation opérationnelle et prospectives. L'orientation des cycles de formations permet d'approfondir les dispositifs de soutien au développement de l'influence de la France à l'International.

L'attention des candidats est appelée sur la nécessité d'une présence effective de toute la journée pendant la durée des conférences.

Je vous serais donc obligé de rechercher parmi les agents de votre direction, service ou organisme, ceux qui seraient intéressés par ces sessions et de me les faire connaître afin de me permettre d'établir la liste des auditrices et auditeurs retenus et de la présenter au Directeur de l'IHEDN.

Les dossiers de candidatures devront être déposés auprès :

- de l'IHEDN, 1 place Joffre 75700 Paris Sp 07 par le biais du site internet : www.ihedn.fr rubrique « Formations » puis « intelligence économique ». L'IHEDN est un organisme formateur n° 1175PO15975. Les formations sont éligibles au titre du droit individuel à la formation (DIF). Contacts IHEDN : 01 44 42 54 08 / 01 44 42 31 79 /Intelligence-economique@ihedn.fr.

- de la mission de défense du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 78 rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP, à l'attention de Mme Jacqueline Raffeau, chargée des affaires générales, tél : 01.49.55.54.37 – mail : jacqueline.raffeau@agriculture.gouv.fr

.

Le Haut fonctionnaire de défense et de sécurité

Michel CHAZAUD

ENGAGEMENT DE PRISE EN CHARGE DES DROITS D'INSCRIPTION

(à remplir obligatoirement)

Entité assurant le financement de la formation

Ministère/ Entreprise/ Organisme employeur/ organisme Financeur (AFDAS, AGEFOS…)
……
……..
Le candidat lui-même (autofinancement) ……..
Adresse ……
……
Coordonnées (tél., courriel) :……

Service prenant en charge les droits d'inscription (service payeur)

Intitulé : ……
Adresse : ……
……
Coordonnées (tél. courriel) : ……

Coordonnées de la personne à qui sera adressée la facture

Nom et prénom : ……
Adresse : ……
……
Coordonnées (tél. courriel) : ……

Personne ayant qualité pour engager la prise en charge financière et régler les droits d'inscription

Je, soussigné(e), ……

agissant en qualité de : ……..

m'engage à prendre en charge et régler les droits d'inscription à la formation de l'IHEDN n°…….. du ……. , d'un montant de (en toutes lettres) ……dès l'acceptation de la candidature de M./ Mme (prénom, nom)
……

Fait à ……le ……
Signature (et cachet de l'organisme)

Les droits d'inscription sont de **€** ;.

Les droits d'inscription devront être impérativement acquittés dans le mois qui suit le début de la formation.
Toute session débutée est due dans son intégralité.

Séminaire "Sécurité économique et protection patrimoine"

Sensibiliser et former les participants aux risques d'intrusions auxquelles ils peuvent être confrontés dans leur activité ainsi qu'aux menaces pesant sur le patrimoine informationnel. Souligner l'ampleur des préjudices causés aux entreprises et administrations. A partir d'exemples, sont présentées les mesures de protection à mettre en place dans le cadre d'une politique de sécurité des systèmes d'information (SSI) dans un contexte de Cyberdéfense

Public

Cadres et dirigeants, secteurs public et privé (environ 25 participants)

Thèmes abordés

» Action de l'État en matière de sécurité économique
» Protection du patrimoine immatériel des entreprises, laboratoires de recherche
» Espionnage économique et industriel
» SSI / Cyberdéfense
» Organisation et modes d'action des services de renseignement

Organisés en partenariat avec

» La Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE)
» La Direction de la protection et de la sécurité de la Défense (DPSD)
» La Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI)
» L'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (Anssi)

Durée et tarifs

2 jours
600 €

» **Session N° 311** : 23 et 24 septembre 2014
» **Session N° 312** : 18 et 19 novembre 2014

Séminaire "Sécurité économique et protection patrimoine"

Sensibiliser et former les participants aux risques d'intrusions auxquelles ils peuvent être confrontés dans leur activité ainsi qu'aux menaces pesant sur le patrimoine informationnel. Souligner l'ampleur des préjudices causés aux entreprises et administrations. A partir d'exemples, sont présentées les mesures de protection à mettre en place dans le cadre d'une politique de sécurité des systèmes d'information (SSI) dans un contexte de Cyberdéfense

Public

Cadres et dirigeants, secteurs public et privé (environ 25 participants)

Thèmes abordés

» Action de l'État en matière de sécurité économique
» Protection du patrimoine immatériel des entreprises, laboratoires de recherche
» Espionnage économique et industriel
» SSI / Cyberdéfense
» Organisation et modes d'action des services de renseignement

Organisés en partenariat avec

» La Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE)
» La Direction de la protection et de la sécurité de la Défense (DPSD)
» La Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI)
» L'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (Anssi)

Durée et tarifs

2 jours
600 €

» **Session N° 311** : 23 et 24 septembre 2014
» **Session N° 312** : 18 et 19 novembre 2014

Séminaire
Intelligence économique thématique

Donner une information approfondie, des méthodes et des leviers d'action sur une thématique relevant de l'Intelligence économique.
Nombre limité de participants pour une meilleure interactivité

Public

Cadres et dirigeants, secteurs public et privé (15 participants maximum)

Thématiques

» Veille

Définir ses besoins en information – mettre en place une démarche de veille – connaître et maîtriser les méthodes et outils de collecte et de diffusion de l'information

» Gestion de crise - stratégies d'action

Anticiper les situations de crise – mettre en place une cellule de crise – concevoir un plan de continuité d'activité – communiquer sur son action

» Stratégies d'influence et de *Lobbying*

Connaître les méthodes de *Lobbying* et de communication d'influence, cartographier les acteurs et réseaux d'influence – développer un argumentaire

Intervenants

Professionnels en entreprise, experts de la thématique considérée

Durée et tarifs

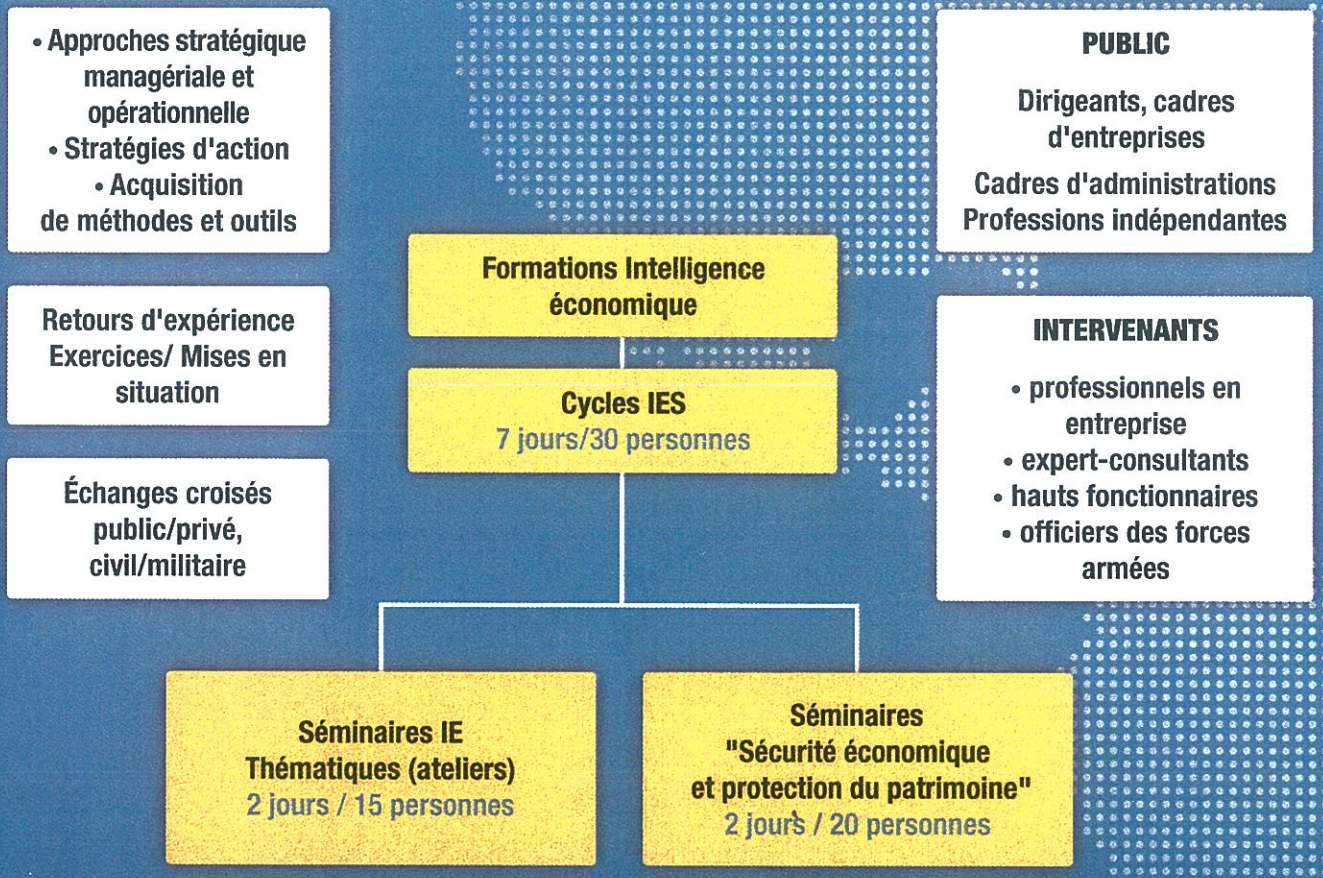
2 jours pour chaque thématique
800 € (public) – 1 000 € (privé)

» **Veille :** sessions 24, 25 juin 2014 ou 25, 26 novembre 2014
» **Gestion de crise :** sessions 4, 5 mars ou 7, 8 octobre 2014
» **Lobbying :** sessions 17, 18 juin 2014 ou 14, 15 octobre 2014

Suite à la parution du rapport Martre (1994), l'IHEDN a organisé en 1996 le premier cycle Intelligence économique et stratégique.

Les formations IE de l'IHEDN s'inscrivent dans le cadre de la Politique publique d'IE qui comprend un volet "sensibilisation/formation sur les objectifs et les méthodes de l'intelligence économique pour ainsi développer une véritable culture de l'IE dans les entreprises, les administrations et les établissements de recherche."*

L'IHEDN contribue à former "les décideurs en formant leurs talents à la maîtrise de la mondialisation et à la pratique de comportements utiles dans l'environnement concurrentiel que nous connaissons."*



* site D2IE: http://www.intelligence-economique.gouv.fr/